

« [Épigraphes] », Il était une fois, ou deux.... Le conte de fées en héritage, p. 47-47

DOI: 10.48611/isbn.978-2-406-13342-1.p.0047

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

J'ai ouï parler d'une Dame qui a fait de ces Contes de Fées, et qui est la première à se moquer et des Libraires et des Lecteurs qui les ont achetés. Elle dit partout que c'est la plus mauvaise marchandise du monde; mais enfin on en veut, dit-elle, on me les paie bien, j'en donnerai tant qu'on voudra.

«Le Provincial», dans l'abbé DE VILLIERS, Entretiens sur les contes de fées et sur quelques autres ouvrages du temps, pour servir de préservatif contre le mauvais goût (1699).

La naïveté bien entendue, n'est pas connue de tout le monde. M.-J. LHÉRITIER, « À Madame D. G** », Œuvres meslées (1695).